

Passerelle Pratiques Médicales en Santé au Travail

Année universitaire
2020-2021

Organisation de la formation

Passerelle Pratiques Médicales en Santé au Travail

Volume horaire : entre 65h et 105h (selon l'année)

Période : Novembre à Avril

Pour plus d'information sur le module, merci de prendre contact directement avec l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

Service de la Formation - Unité Mixte de Formation Continue en Santé
28, place Henri-Dunant
BP 38
63001 Clermont-Ferrand Cedex 1

mail : umfcs.medpha@uca.fr
<http://uca.fr>

> Lieux d'enseignement

CLERMONT-FERRAND

UFR de Médecine et professions paramédicales

28 place Henri Dunant
BP 38

63001 CLERMONT-FERRAND